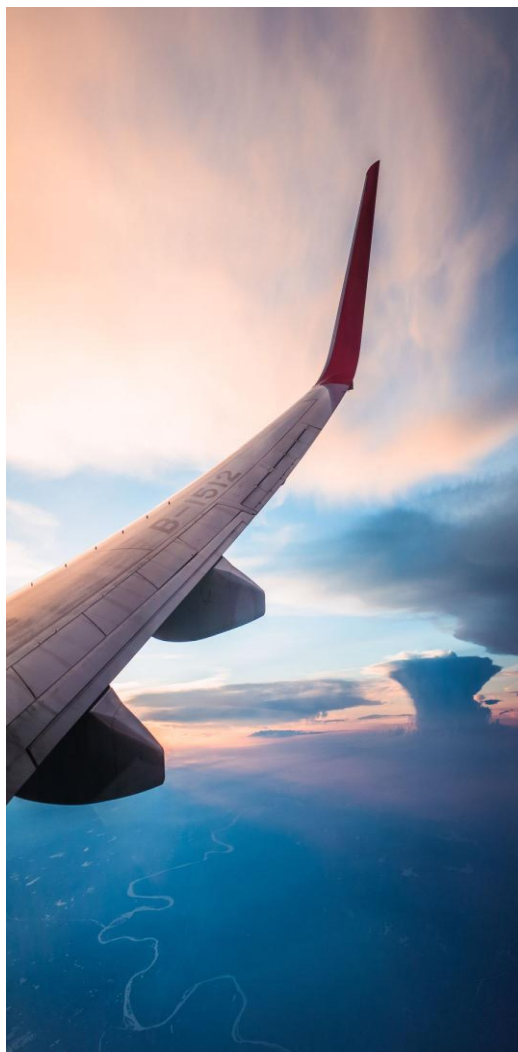


BIENVENUE

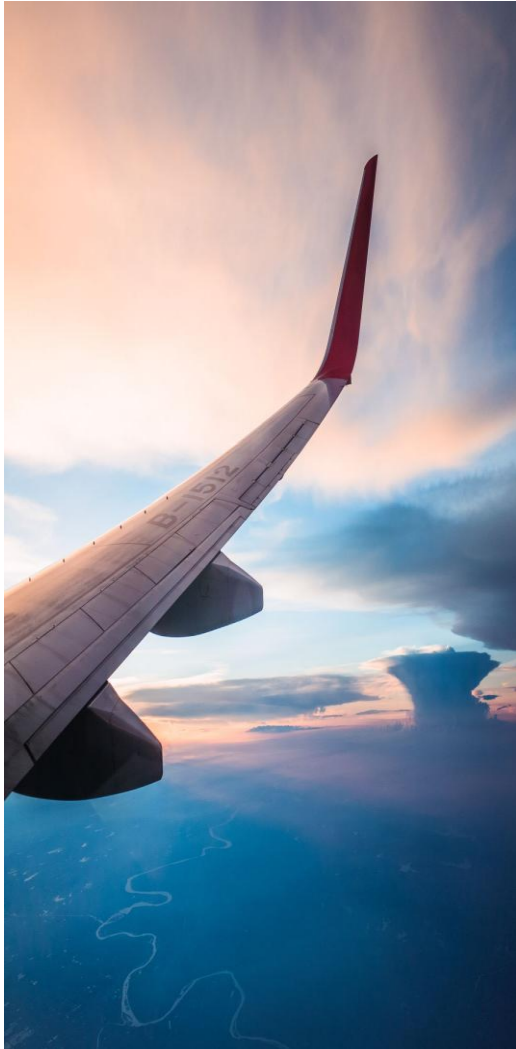
WE ARE
UNI20UE
YEARS

Mobilité à l'International pour les apprentis

Service Apprentissage



- La Loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a apporté de nouvelles dispositions pour encourager la mobilité internationale des apprentis.
- L'apprenti peut effectuer une partie de son contrat d'apprentissage à l'étranger pour une durée max de **12 mois**.
- La mobilité européenne ou internationale est une période durant laquelle un apprenti peut être:
 -  **En formation/séjour académique** ou
 -  **En entreprise**



- Les conditions de mise en œuvre de la mobilité sont prévues par une **convention multipartite**:
 - De mise à disposition ou
 - De mise en veille
- L'accord de votre entreprise est **nécessaire**
- La mobilité à l'international pour les apprentis à ICN est **facultative**
- Une seule mobilité financée par contrat autorisée

2 types de mobilité

→ Mise en veille

- Maintien ou Suspension de la rémunération (droit d'option de l'entreprise)
- Suspension de la responsabilité de l'entreprise en matière de santé et de sécurité
- Mobilité longue

→ Mise à disposition

- Maintien de la rémunération
- Maintien de la responsabilité de l'entreprise à l'égard de l'apprenti
- Mobilité courte

La mobilité est encadrée par une **convention** spécifique entre:

- L'apprenti(e)
- L'employeur en France
- Le CFA en France
- L'employeur à l'étranger
- Le centre de formation à l'étranger



Certaines universités partenaires peuvent refuser de signer la convention ou ne peuvent pas être en mesure de répondre aux exigences liées à la législation française.

L'OPCO éditera ensuite un accord de prise en charge indiquant votre **Forfait de Mobilité Internationale.**

Forfaits de mobilité OPCO

- **Variable** en fonction de l'OPCO dont dépend votre entreprise
- Les apprentis de la fonction publique ne sont pas concernés
- Le CFA doit avoir reçu **l'accord de l'OPCO** au préalable
- Versé par le CFA à l'apprenti(e) au **retour** de sa mobilité et sur présentation des justificatifs

OPCO	Forfait
ATLAS	MAD moins de 30j : 1 000€, plus de 30j: 1 800€ / MEV moins de 30j : 1 500€, plus de 30j: 2 500€
AFDAS	MAD en UE: 1 000€, hors UE: 1 500€ / MEV en UE: 2 000€, hors UE: 2 500€
OPCO 2i	800€<4 sem et 1 600€>4 sem
Opcommerce	Pas de financement – Forfait référent mobilité 500€
OPCO EP	MAD forfait de 500€/sem dans la limite de 2 000€ / MEV forfait de 300€/sem dans la limite de 3 000€
AKTO	1 000€(UE)-1 500€(Hors UE)<4 sem et 1 500€(UE)-2 500€(Hors UE)>4sem
OPCO Mobilités	Forfait mobilité CFA 1 500€ ht (Europe) 2 000€ ht (Hors Europe)
Constructys	Transport A/R (éco) + 6€/nuitée et 3€/repas – Plafonné à 1 180€
OCAPIAT	Transport A/R (éco) + 6€/nuitée et 3€/repas
UNIFORMATION	Transport A/R (éco) + 6€/nuitée et 3€/repas
OPCO Santé	Transport A/R (éco) + 6€/nuitée et 3€/repas

Les autres financements

- **Fonds européens:** Erasmus +
(Mobilité de 2 mois minimum avec suspension de salaire en Europe)
Certaines mobilités courtes peuvent être éligibles selon certains critères -
→ Se rapprocher du SRI via ASQ
- **Fonds bilatéraux:** OFAJ, Pro Tandem, OFQJ



Fonds école: Le Fonds de Dotation ICN vous soutient dans vos projets de mobilité à l'international.

Critères d'attribution:

Durée de la mobilité	UE	Hors UE
1 à 2 semaines	200€	500€
2 à 4 semaines	400€	1 000€
Plus de 4 semaines	600€	1 500€

Les demandes d'aides sont instruites par ordre d'arrivée et sont allouées au fil des retours des conventions signées.

Une fois le fonds épuisé, l'école ne sera plus en mesure de vous aider.



Mon Projet de Mobilité à l'International

- Quels sont mes objectifs ?
(séjour académique ou pratique en entreprise)
- Mon entreprise est elle favorable à cette mobilité?
- Quel est mon rétroplanning ?
- Quels sont les pays /zones cibles ?(UE ou hors UE)
- Quel est mon budget ?
- Quels financements je peux mobiliser ?
- Ai-je à disposition les documents requis ?
(Passeport, Visa)
- Ai-je pensé à ma protection à l'étranger ? (assurance RC + assurance santé, frais médicaux, rapatriement)

Contacts :

Un RDV doit être systématiquement pris pour valider votre projet et vos aides financières

Référent Mobilité Internationale CFA:

Christelle HEULARD

christelle.heulard@icn-artem.com

Gestionnaire Mobilité Internationale CFA:

Chloé KONGOLO

Chloé.kongolo@icn-artem.com

Pensez à conserver tous vos justificatifs (transport, hébergement, restauration) pour le remboursement des frais (dans la limite du forfait OPCO)

Merci pour votre écoute !





TRIPLE ACCRÉDITÉE



ICN BUSINESS SCHOOL
2, Place de Padoue
54000 NANCY

ICN BUSINESS SCHOOL
Les Collines de l'Arche
Immeuble Etoile - Bâtiment G
76 Route de la demi-lune
92800 PUTEAUX

ICN BUSINESS SCHOOL
Alt-Moabit 96
10559, BERLIN, Allemagne

**WE ARE
UNIQUE
YEARS**

ICN
CREACTIVE
BUSINESS
SCHOOL
PARIS - NANCY - BERLIN